

éducation  
**Sud**

**Sud**  
Recherche EPST

Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 2 avril 2021

## La ministre F. Vidal écoute mais n'entend pas

*La ministre F. Vidal recevait ce jeudi 1<sup>er</sup> avril les organisations syndicales du personnel de l'enseignement supérieur, de la recherche et des CROUS pour donner des précisions suite au discours d'Emmanuel Macron. Précisions attendues, compte-tenu des propos lapidaires (quelques secondes !) qu'il a octroyés à près de 3 millions d'étudiant-e-s et de collègues de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR).*

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la ministre partage avec le président de la République une grave propension à l'auto-satisfaction et à l'aveuglement. Après un an de confinement et de quasi-fermeture des universités, ne voient-ils toujours pas les conséquences parfois dramatiques pour les étudiant-e-s mais aussi pour le personnel ?

F. Vidal a confirmé que les universités "resteraient ouvertes" avec le même protocole (étudiant-e-s accueilli-e-s 1 jour par semaine – enfin, pas toutes ni tous) et une jauge de 50% d'occupation des salles, que les examens et concours seraient maintenus en présentiel le plus possible. A noter qu'elle ne remarque aucun décrochage massif ni taux d'échec aux examens du premier semestre : peut être n'entend-elle pas les remontées des enseignant-e-s qui indiquent pourtant des retards significatifs notamment chez les étudiant-e-s de 1<sup>re</sup> année ?

Alors que la ministre expliquait en janvier que les universités ne pouvaient pas rouvrir parce que les étudiant-e-s se contamineraient en partageant des bonbons, la ministre a bien dû indiquer hier qu'aucun cluster n'était apparu : les étudiant-e-s et les personnels apprécieront.

**SUD Éducation et SUD Recherche EPST ont conjointement ont revendiqué que :**

- Tous les membres du personnel qui devront garder leurs enfants de moins de 16 ans pendant le confinement doivent pouvoir **bénéficier d'une ASA (autorisation spéciale d'absence) sans restriction. La ministre nous a indiqué que les arbitrages sont encore en cours mais que ça devrait être le cas. Ne laissons donc pas les directions imposer à des membres du personnel de poser des congés la semaine prochaine.**

- **Aucun congé ne soit imposé ou RTT supprimée** contrairement au 1er confinement de mars 2020.
- Tous les **coûts liés au télétravail**, ou travail à domicile, au « travail à distance sanitaire », doivent être pris en charge par l'administration dans le respect du décret de 2016. Les protections des agents doivent également s'appliquer, en particulier le droit à la déconnexion, à des coupures dans la journée, à l'aménagement ergonomique du poste de travail...
- Le **déploiement de la vaccination via la médecine préventive** soit mis en place sans délai : exsangue depuis trop longtemps, il lui faut des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux. Elle doit par ailleurs répondre à de nombreuses remontées de souffrances (RPS, TMS, éloignement...) des agent-e-s qui subissent 1 an de conditions de travail dégradées.
- Le ministère anticipe dès à présent et met tout en œuvre pour une rentrée 2021 en présentiel complet, sans formules hybrides comme cela se prépare déjà dans certaines universités (Strasbourg, Antilles). Pour cela il faut bien évidemment des moyens en personnel en embauchant et titularisant, en baissant de le temps de travail des BIATSS, mais aussi en moyens techniques (ventilation, capteurs, réquisition de locaux...). Pour cela, le MESRI doit imposer un cadrage national.
- Pour les doctorant-e-s qui n'ont pas pu mener à bien leurs travaux cette année, une prise en charge de la prolongation de leurs contrats soit proposée : la ministre a indiqué que 10 000 d'entre eux seraient prolongés.

SUD éducation et SUD Recherche EPST ont à nouveau souligné que la crise actuelle démontre l'urgence de la mise en place d'un **revenu étudiant-e-s** pérenne, comme nous le revendiquons depuis des années, pour permettre de sortir d'une précarité qui s'apparente de plus en plus à de la pauvreté.

Si la ministre a pu donner quelques éléments de réponses sur les ASA, les examens, les contrats doctoraux, la méthode de l'auto-satisfecit permanent ne peut masquer la détresse étudiante et la fatigue du personnel de l'ESR. Il n'est pas envisageable de refaire une année supplémentaire dans ces conditions.

Il est temps que le ministère et le gouvernement entendent ces revendications et mettent sur la table, quoiqu'il en coûte, des moyens significatifs pour l'enseignement supérieur et la recherche, à temps pour préparer la rentrée 2021.